



Communication de l'importation ou de l'exportation d'emballages pour boisson à des fins de recyclage en 2020

ou de la livraison de matériaux collectés à une entreprise de valorisation en Suisse

Conformément à l'article 19 de l'ordonnance sur les emballages pour boissons (OEB) du 5 juillet 2000, **quiconque recycle à titre professionnel des emballages, les importe ou les exporte à des fins de recyclage** est tenu de communiquer chaque année à l'OFEV, ou à la SVUG, **avant la fin du mois de février** et en distinguant entre les différentes matières utilisées pour leur fabrication, le poids des emballages recyclés l'année précédente, ainsi que le nom de l'entreprise de recyclage et le mode de recyclage adopté.

Nom de l'entreprise:

Adresse:

Personne de contact:

Numéro de téléphone de la personne de contact:

Veillez cocher ce qui convient:

EXPORTATION IMPORTATION Livraison à une entreprise en CH

En 2020, nous n'avons effectué ni importations ni exportations conformément à l'article 19 de l'OEB cité ci-dessus, et nous n'avons pas non plus livré de matériaux collectés à une entreprise de valorisation en Suisse.

Description du type d'emballage pour boisson	<input type="checkbox"/> Bouteilles en verre <input type="checkbox"/> Bouteilles en PET <input type="checkbox"/> Canettes en aluminium <input type="checkbox"/> _____	Veillez remplir un formulaire pour chaque type d'emballage.
Poids net des emballages en kg		Si la qualité n'est pas pure à 100%, veuillez indiquer le degré de pureté (par ex. pur à 95% ou 70% de PE, 25% de PET, 5% de déchets).
Nom et adresse de l'entreprise de valorisation		Sont considérées comme entreprises de valorisation les entreprises qui traitent les déchets d'emballages conformément à la définition ci-dessous.
Type de valorisation	<input type="checkbox"/> Valorisation: Recyclage des matériaux <input type="checkbox"/> Commerce de matière première/de matériaux recyclables/de matériaux <input type="checkbox"/> _____	Est considérée comme valorisation la fabrication de matières premières secondaires, de nouveaux emballages ou d'autres produits à base d'emballages usagés.

Date, signature:

Veillez remettre ce formulaire jusqu'au 28 février 2021 à:

SVUG, Case postale, 8027 Zurich

Fax: 044 211 62 06

E-Mail: svug@getraenke.ch